

AVIS DE NOTATION (suite) (*)

Fitch confirme la note nationale à long terme attribuée à Arab International Lease à 'BBB+(tun)'; Perspective stable

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 20 avril 2010: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Arab International Lease (AIL) à 'BBB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), qui détient 50% du capital d'AIL, et Groupe BPCE (GBPCE, noté 'A+' / Stable / 'F1+'), lui-même actionnaire de la BTK à hauteur de 60%.

Les ratios de rentabilité d'AIL étaient globalement stables en 2009 et demeurent inférieurs à la moyenne du secteur. La croissance des revenus nets en 2009, reflet d'une hausse de 38% de la production (secteur: +23%), a permis de compenser le doublement des dotations aux provisions sur créances classées résultant de l'amélioration de la couverture des actifs classés, ainsi que l'augmentation des charges d'exploitation (+21%). Pour 2010, AIL anticipe une moindre augmentation de sa production de crédits et un effort accru sur la qualité de son risque de crédit.

La forte croissance du portefeuille de crédits a permis de compenser la légère hausse des actifs classés et d'améliorer le taux de créances classées (11,4% à fin 2009 contre 13,9% à fin 2008). Malgré l'effort de provisionnement, les créances classées nettes représentaient 22% des fonds propres à fin 2009.

AIL continue de renforcer ses ressources stables en faisant davantage appel au marché obligataire local et aux crédits bancaires à terme. La société dispose également d'une réserve confortable de liquidité (24 Mio TND de lignes de crédits bancaires non utilisées à fin février 2010) outre le recours possible à la BTK.

Compte tenu de la faible qualité d'actifs d'AIL, Fitch juge son ratio de solvabilité (15,8% à fin 2009, exclusivement tier 1) tout juste adéquat.

Neuvième société de leasing en termes de total bilan, AIL détenait, à fin 2009, une part de 5% environ du marché local du crédit-bail.

Les critères applicables : « Finance and Leasing Companies Criteria », publié le 30 décembre 2009, « Rating Linkages in Parent and Nonbank Financial Subsidiary Relationships », publié le 30 décembre 2009, et « National Ratings-Methodology Update » publié le 18 décembre 2006, sont disponibles sur le site de l'agence www.fitchratings.com

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.